

Une **fiche synthétique du Profil de baignade** a été établie, et reprend de manière synthétique les éléments suivants :

- Localisation : carte IGN et photo aérienne, réseau hydrographique,
- Description physique du site de baignade et de ses abords : type de plage, configuration, occupation des sols, reportage photographique,
- Fréquentation du site, usages et commodités associés,
- Historiques des analyses DDASS/ARS,
- Historiques et description des pollutions recensées sur site,
- Synthèse de l'inventaire hiérarchisé des sources de pollutions,
- Description synthétique du programme des travaux associés,
- Description des mesures de gestions préventives des pollutions.

Les profils de baignade sont établis pour une date fixe, sur la base des éléments disponibles et des constations terrains réalisés sur une période restreinte d'investigations.

**Ainsi, les profils de baignade sont évolutifs, et doivent être révisés.**

La périodicité minimale de révision des profils de baignade est définie dans le tableau suivant :

Classement qualité de l'eau de baignade	Excellente qualité	Bonne qualité	Qualité suffisante	Qualité insuffisante
Réexamen à effectuer au moins tous les ...	Uniquement si la qualité de l'eau se dégrade ou en cas de travaux importants sur le bassin versant étudié	4 ans	3 ans	2 ans

*Tableau 9 : Evaluation de la périodicité minimale des profils de baignade*

**Cependant, si une pollution à court terme est avérée sans que les indicateurs d'autosurveillance retenus dans le profil n'aient pu le prévoir, alors il y aura nécessité de réviser ce dernier.**

Le tableau suivant indique ainsi la périodicité de révision du profil de baignade :

Baignade	Classement qualité de l'eau de baignade sur les 4 dernières années	Réexamen à effectuer :
Plage du village	<p><b>Année 2011 : Excellente qualité</b></p> <p><b>Année 2012 : Excellente qualité</b></p>	<p><b>Uniquement si la qualité se dégrade ou en cas de travaux importants sur le bassin versant étudié</b></p>

*Tableau 10 : Périodicité proposée pour les profils de baignade*

**La fiche synthétique détaillée du Profil de baignade est présentée pages suivantes.**

# FICHE PROFIL DE Baignade - Synthèse (Page 1/2)

Date d'élaboration (ou de mise à jour du profil) :



Été 2012

Département : **Alpes de Hautes Provence (04)**      Commune : **SAINTE CROIX DE VERDON**

Site de Baignade : **PLAGE DU VILLAGE**

Contact de la personne responsable de la baignade : **Monsieur le Maire de Sainte Croix du Verdon**  
 Le Village - 04 500 SAINTE CROIX DE VERDON - Téléphone : 04 92 77 84 10

## DESCRIPTION GENERALE DU SITE DE Baignade

Caractéristiques physiques de la zone de baignade		Photographie illustrative
Rive d'implantation de la (des) plage(s):	<b>Rive droite</b>	
Nature des plages:	Roche / cailloutis + sable / herbes	
Equipements et usages de la zone de baignade		 
Période de fréquentation :	1 <sup>er</sup> Juillet au 31 Août - De 10H30 à 20H	
Equipements sanitaires:	Oui	
Poste de secours et heures de surveillance:	Non	
Stationnement:	Parking le long de la zone de baignade	
Usages nautiques / loisirs aquatiques:	Oui	
Accès aux animaux:	Non	
Autres équipements:	-	

Plage du village

## Localisation et Schéma de la zone de baignade



## HISTORIQUE DU CLASSEMENT QUALITE DU SITE DE Baignade

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Classement qualité (Directive 1976) :	B	A	A	A	B

*A : eau de bonne qualité - B : eau de qualité moyenne - C : eau momentanément polluée - D : eau de mauvaise qualité*

Description des épisodes de pollutions au cours des dernières années :

Commentaires éventuels :

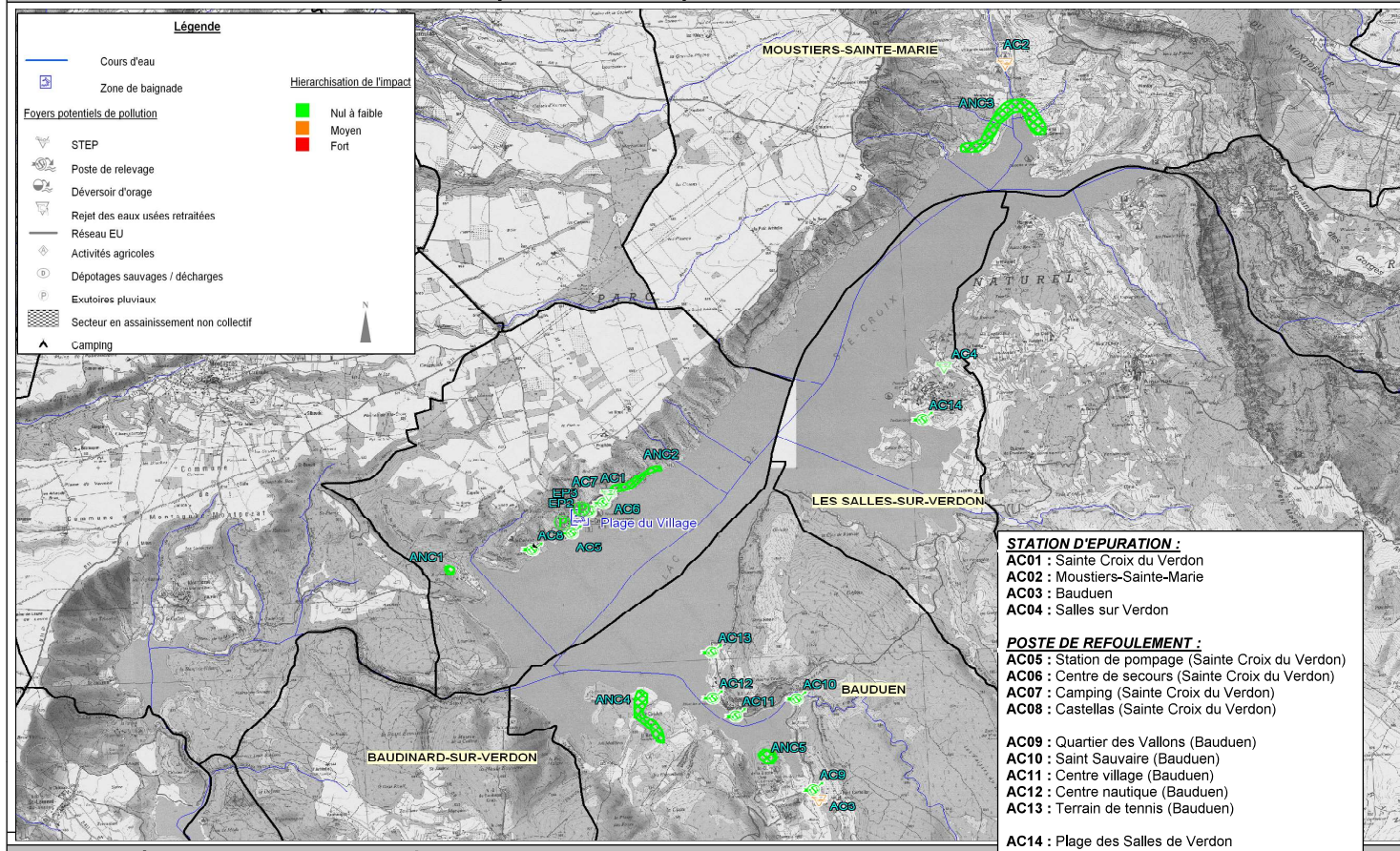
Le lac de Sainte Croix est une retenue formée à la suite de la mise en eau du barrage de Gréoux en 1973.  
 Le Verdon est le principal cours d'eau alimentant le lac.



# FICHE PROFIL DE Baignade - Synthèse (Page 2/2)

Département : **Alpes de Hautes Provence (04)**      Commune : **Sainte Croix du Verdon**  
 Site de Baignade : **PLAGE DU VILLAGE**

## Recensement et localisation des sources potentielles de pollutions



## Gestion préventive - Programme des travaux

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
Principaux foyers de pollution	Type des foyers de pollution	Impact	Mesures de surveillances	Indicateurs suivis	Description des principales mesures de réduction des pollutions
Station d'épuration de Moustiers-Sainte-Marie (AC2)	Pollution potentielle	Moyen	Autosurveillance réglementaire	Respect des niveaux de rejet Fonctionnement du by-pass	Réhabilitation de la station d'épuration Poursuite de la bonne exploitation des ouvrages
Station d'épuration de Bauduen (AC3)	Pollution potentielle	Moyen	Autosurveillance réglementaire	Respect des niveaux de rejet Fonctionnement du by-pass	Projet de construction d'une nouvelle station d'épuration
Poste de refolement des eaux usées de la station de pompage de Sainte Croix du Verdon (AC5)	Pollution potentielle	Faible	Suivi par gyrophare d'un éventuel défaut de fonctionnement	Fonctionnement du by-pass	Mise en place d'un système de télésurveillance complet
Poste de refolement des eaux usées de la station de pompage de Sainte Croix du Verdon (AC6)	Pollution potentielle	Faible	Aucune	Dysfonctionnement électrique de l'ouvrage	Mise en place d'un système de télésurveillance partiel. Curage annuel avant la période de pointe de l'ouvrage
Poste de refolement des eaux usées du camping de sainte Croix du Verdon (AC7)	Pollution potentielle	Faible	Suivi par gyrophare d'un éventuel défaut de fonctionnement	Fonctionnement du by-pass	Mise en place d'un système de télésurveillance complet Achat et installation d'une pompe de refolement adaptée aux caractéristiques du PR.
Filières d'assainissement non collectif (ANC1 à 5)	Pollution potentielle	Faible	Surveillance du SPANC	Rejets d'eaux usées au milieu naturel	Réalisation des travaux de réhabilitation préconisés par le SPANC
Réseaux pluviaux de Sainte Croix du Verdon (EP2 et 3)	Pollution potentielle	Fort	Surveillance mensuelle	Détection d'une contamination des eaux s'écoulant dans ces réseaux	Surveillance estivale mensuelle et à chaque pluie significative (précipitations > 5 mm/j) de l'état de l'exutoire de ces réseaux pluviaux

**Acquisition d'un pluviomètre installé au niveau de la plage du village**

**Entretien régulier des abords du site**

Suivi quotidien de la plage du village, couleur, transparence, température, mousses, odeurs ;  
 Algues et Cyanobactéries : vigilance accrue aux éventuels changements anormaux de coloration, efflorescences et/ou irisations suspects.